

Tests volontaires Covid-19

Liste des salariés de l'entreprise participants aux tests de dépistage dans le cadre de la stratégie nationale pour les secteurs de la Construction et du Nettoyage

La participation au test est volontaire, et se formalise par la signature de la personne concernée. Une fois l'inscription effectuée, le salarié est obligé de se présenter au test.

A noter qu'il est possible de refuser de participer : dans ce cas, le salarié ne signe pas, et aucune sanction relativement à un refus ne sera prise par l'employeur.

L'employeur se charge d'organiser les inscriptions aux tests sur base de la liste ci-après.

L'employeur s'engage de détruire la liste ci-dessous, dont la finalité est d'organiser la distribution des bons (vouchers) auprès des salariés et leur participation aux tests au 1^{er} octobre 2020 au plus tard.

Entreprise : _____

Nom	Prénom	Adresse	Matricule de sécurité sociale	N° de téléphone portable du salarié (réception des résultats)	N° de Voucher	Signature du salarié pour acceptation	Date du test (communiquée après signature & inscription)

